

CAP Territoires Durables

Connaître • Arbitrer • Planifier

Aide à la décision et priorisation des projets



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRE

ADT Inet



INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE



Avec le précieux soutien des Ministères de la Transition Écologique et de l'Aménagement du territoire, et de l'Autorité Environnementale

Comment l'utiliser ?

Au moment d'orienter ou faire bifurquer vos projets, à l'occasion de l'élaboration ou de la révision de votre Programmation Pluriannuelle d'Investissements (PPI), lors de la rédaction de vos documents d'urbanisme (PADD, PLUi, SCoT...), et pour contribuer à la planification écologique impulsée par les programmes de l'Etat (COP régionales, CRTE, Budgets verts...), vous disposez avec CAP Territoires Durables d'un guide d'aide à la décision, sous la forme d'une **liste de questionnements essentiels**, pour vérifier la résilience des projets et la pérennité des investissements.

Cette étape doit s'appuyer sur un diagnostic plus complet des enjeux locaux. La rubrique « Connaitre » [sur le site CAP Territoires Durables](#) vous propose plusieurs panoramas (environnement, socio-économique, risques, ressources) pour renforcer cette vision stratégique locale. L'avant dernière colonne de chaque tableau de cette aide propose un numéro d'indicateur qui renvoie à ceux des différents panoramas du diagnostic.

La grille de questionnements est totalement **adaptable aux enjeux de votre propre territoire**. Il est possible d'ajouter, de supprimer ou de réécrire les questions. Il est aussi possible d'attribuer une notation et de pondérer les items en fonction du projet de territoire, des orientations politiques et des priorités issues du diagnostic. C'est l'occasion d'engager au préalable une discussion entre élus et de mobiliser largement autour d'une nouvelle trajectoire.

Sommaire

Impacts sur l'environnement : p3

Impacts socio-économiques : p4

Prise en compte des risques pour l'adaptation : p5

Prise en compte des ressources : p6

IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Le projet contribuerait-il à...	Positif	Neutre	Négatif	Non renseigné	Se référer au diagnostic de territoire Indicateurs n°	Budget Vert
Biodiversité						
Renforcer les espèces et les habitats ?					1	Axe 6
Renforcer les connexions entre habitats (trames) ?					2	Axe 6
Renforcer le fonctionnement des écosystèmes ?					3	Axe 6
Réduire les pressions exercées sur la biodiversité ?					4	Axe 6
Usage des sols						
Eviter l'artificialisation de terres ?					10, 11, 12	Axe 6
Renaturer des espaces artificialisés ?					69	Axe 6
Cycle de l'eau						
Infiltre l'eau dans le sol de la parcelle ?					69	Axes 2, 3, 6
Maîtriser le niveau des prélèvements dans les nappes et cours d'eau ?					13, 14, 15, 16	Axe 3
Climat						
Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire ?					6, 9	Axe 1
Réduire les consommations énergétiques du territoire ?					8	Axe 1
Reconstituer les puits de carbone ?					7	Axe 1
Pollutions						
Améliorer la qualité de l'eau ?					19	Axe 3
Améliorer la qualité de l'air ?					20	Axe 5
Améliorer la qualité des sols ?					21	Axe 5

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES

CAP Territoires Durables

Connaître • Arbitrer • Planifier

Le projet contribuerait-il à...	Positif	Neutre	Négatif	Non renseigné	Se référer au diagnostic de territoire Indicateurs n°	Budget Vert
Vitalité sociale et citoyenne						
Conforter le lien social et les relations intergénérationnelles ?					53	
Intégrer les parties prenantes dès le recensement des besoins et son élaboration ?					51	
Préserver et valoriser le patrimoine local matériel et immatériel ?					74	
Développer l'activité associative et culturelle ?					52	
Embarquer les parties prenantes autour d'un récit fédérateur pour un territoire plus durable ?						
Alimentation						
Renforcer la résilience du système alimentaire local ?					23	
Améliorer le degré d'autonomie alimentaire locale ?					24, 25, 26, 27	
Développer une filière locale agroécologie (sans pesticides et sobre en ressources) ?					23, 24, 26, 27	Axe 6
Réduire le besoin d'aide alimentaire ?					25	
Eau potable						
Améliorer la qualité et la quantité d'eau potable disponible ?					28, 29, 30	Axe 3
Accès au logement						
Répondre à la demande de logements ?					31, 32, 33	
Santé						
Améliorer les conditions locales impactant la santé des habitants ?					40, 41, 42, 43, 44	Axe 5
Améliorer les politiques de santé : prévention et offre de soins ?					41, 44	
Education						
Améliorer l'offre de services éducatifs ?					56, 57, 58	
Mobilités						
Offrir un service sans augmenter les mobilités carbonées ?					36, 37, 38	
Développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle ?					38	
Consommations énergétiques						
Réduire la précarité énergétique ?					34, 35	
Enjeux économiques et sociaux						
Créer des emplois utiles à la transformation écologique du territoire ?					45, 47, 48	
Réduire la pauvreté ?					46	
Réduire les inégalités entre femmes et hommes ?					46	
Améliorer l'accès de toutes et tous à la culture, aux sports et aux loisirs ?						
Améliorer l'accès des plus fragiles aux différents services ?					55	
Transition économique						
Développer les filières, formations et emplois pour une économie plus durable ?					47	Axe 4
Développer le secteur de l'ESS ?					47	Axe 4
Eviter la production de déchets ?					47, 72	Axe 4
Renforcer la résilience du système productif local (relocalisation, autonomie, sobriété) ?					48	Axe 4

PRISE EN COMPTE DES RISQUES POUR L'ADAPTATION

Le projet tient-il compte des risques et vise-t-il à les réduire ?	Réduit le risque	Neutre	Ne tient pas compte	Non renseigné	Se référer au diagnostic de territoire Indicateurs n°	Budget Vert
Adaptation au changement climatique						
Canicule					63	Axe 2
Surchauffe urbaine (confort d'été...)					63	Axe 2
Sécheresse					61	Axe 2
Tempêtes					60	Axe 2
Feux de végétation					63	Axe 2
Inondation fluviale					59	Axe 2
Ruisseaulement					59	Axe 2
Salinisation de l'eau douce					62	Axe 2
Montée des eaux					59	Axe 2
Erosion du trait de côte					59	Axe 2
Retrait gonflement des sols argileux					59	Axe 2
Glissements de terrain					59	Axe 2
Autres risques						
Epidémies					60	
Cyberattaques					60	
Résilience des services urbains					60	Axe 2
Rupture d'approvisionnement					60	Axe 2
Conflits sociaux et oppositions au projet						

PRISE EN COMPTE DES RESSOURCES

Le projet contribuerait-il à...	Positif	Neutre	Négatif	Non renseigné	Se référer au diagnostic de territoire Indicateurs n°	Budget Vert
Prise en compte des ressources énergétiques						
Réduire les consommations énergétiques ?					8, 64	Axe 1
Développer les énergies renouvelables ou de récupération ?					65, 66	Axe 1
Développer les filières low-tech, réparables et plus sobres en énergie ?						Axe 1
Rénovation et intensification des usages de l'existant						
Recycler les friches, le bâti existant et les espaces vacants ?					70, 71	Axe 6
Mutualiser les espaces en mixant les usages (chronotopie) ?					70	Axe 6
La sobriété foncière et matérielle par la réversibilité des espaces ?					70, 71	Axe 6
Mutualiser les services ou équipements de plusieurs collectivités ?					70	Axe 6
Rénover l'existant ?					71	Axe 6
Réduire les déchets de chantier ?						Axe 4
Développer la filière du réemploi et l'économie circulaire ?					47, 48, 49, 77	Axe 4
Employer des matériaux locaux biosourcés ?					73	Axe 4
Employer des matériaux de déconstruction et permettre le réemploi futur des matériaux ?						
Ressources humaines pour les transitions						
Valoriser ou développer des compétences utiles aux transitions localement ?					74, 75, 76, 77, 78	
Ressources naturelles à préserver						
Préserver les forêts et parcs naturels ?					79	Axe 1, 6
Ressources financières						
A conserver l'équilibre budgétaire de la collectivité ?					80, 81, 82	

CAP Territoires Durables

Connaître • Arbitrer • Planifier



Nous contacter



www.cap-territoiresdurables.fr/



contact@francevilledurable.fr



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES

ADT Inet



CSTB
le futur en construction



INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE

MINISTÈRE
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
DE LA DÉCENTRALISATION



Université
Gustave Eiffel

VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

Avec le précieux soutien des Ministères de la Transition Écologique et de l'Aménagement du territoire, et de l'Autorité Environnementale